

BIGNAN (*Morbihan*)

Manoir de Tréhardet

Croisée

Premier quart du XVI^e siècle



Il ne subsiste de cet ancien manoir que deux longs corps de bâtiment qui se font face : un logis très remanié (fig. E.2) et une exceptionnelle galerie à pan de bois. Cette dernière conservait jusqu'à une époque récente des vestiges importants de ses anciens châssis de fenêtres. Dans un état précaire, elle n'a malheureusement pas résisté aux violentes intempéries qui ont affecté la Bretagne depuis plusieurs années. La perte est importante puisqu'il s'agissait du dernier exemple de ce type. Malgré tout, les quelques éléments conservés nous ont permis en 1998 d'établir un relevé de sa dernière croisée.

La galerie à pan de bois

La galerie est construite en granit et en schiste sur trois faces (fig. 1.3). La quatrième, orientée au sud, est constituée d'un long pan de bois non contreventé (près de 25 mètres) soutenu par des colonnes monolithiques (fig. E.1). Nous n'avons aucune indication sur la fonction de cette galerie accessible depuis ses deux extrémités. Elle n'était toutefois pas dénuée de confort puisqu'une cheminée, adossée au pignon ouest, permettait de la chauffer en partie (fig. 1.5). Son pan de bois est encore dissimulé derrière un bardage de planches. A l'origine, il était garni de torchis sur fusées et composé de sept travées. Deux subsistent encore, en équilibre précaire (fig. 1.1 et 1.3).



Fig. E.1 - La galerie dans les années 1980.

La croisée

L'éclairage de la galerie était assuré en façade sud par trois croisées et une demi-croisée. Une seule fenêtre est sauvegardée ; elle est constituée de deux compartiments soulignés par un appui saillant mouluré et obturés par des volets (fig. 2.2). Un sondage à travers le bardage recouvrant le pan de bois a permis de mettre en évidence la présence de deux autres compartiments surmontant les volets. N'ayant pas été conçus pour recevoir des fusées de torchis, ils participaient sans aucun doute à l'éclairage de la pièce. Cette croisée ne déroge donc pas au principal mode de clôture médiéval. Les compartiments du haut étaient ainsi vitrés ou garnis d'une matière translucide, quelle qu'elle soit, tandis que ceux du bas recevaient de simples volets de bois.

Les volets

Un seul volet subsiste (fig. 2.4). S'encastrant totalement dans l'ossature du pan de bois, il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non-traversées dans lequel est embrevé un panneau. Le parement extérieur du volet est décoré d'une serviette plissée aux enroulements accusés. Naturellement, l'intérieur est traité sobrement puisqu'il est rarement visible durant la journée, les volets devant être ouverts pour éclairer correctement la pièce. Les éléments du bâti sont irréguliers et ont vraisemblablement été employés à leur équarrissage maximum. Leurs rives intérieures reçoivent un modeste chanfrein raccordé au ciseau dans les angles.

Les organes de rotation

La rotation du volet est assurée par deux longues charnières. Leur fixation sur l'ossature du pan de bois n'est pas réalisée par une platine en applique, à l'instar d'un manoir étudié dans la région de Lannion (étude n°22001), mais par deux lacets qui pénètrent dans le poteau et enserrant le nœud de la charnière. L'extrémité de sa bande est agrémentée d'une accolade caractéristique du gothique flamboyant (fig. 2.6). La

fixation par des lacets fichés sera développée plus amplement en Bretagne sur les fiches à broche rivée qui seront utilisées quelques années plus tard pour ferrer les volets à recouvrement.

Les organes de fermeture

Les organes primitifs n'ont pu être identifiés. Seules deux traces de clous subsistent, placées au même niveau de part et d'autre du panneau (plan n°2 et fig. 2.5). Leur rôle éventuel dans la fermeture demeure énigmatique. Des supports pour maintenir une barre de condamnation sont encore visibles sur les poteaux de croisée. Bien qu'ils soient de facture récente, ils pourraient avoir remplacé un système équivalent employé dès l'origine.

La vitrerie

A l'évidence, les compartiments supérieurs de la croisée participaient à l'éclairage de la galerie. Ils comportent chacun trois feuillures en parement intérieur qui courent uniquement le long des poteaux et du croisillon et n'affectent pas la sous-face de la sablière (linteau). Ces compartiments ne recevaient pas de volets. Les feuillures permettaient peut-être d'y installer des treillis ou des bâtis sur lesquels étaient tendues des toiles. En effet, aucune trace de vergette n'ayant été retrouvée, la présence de vitreries mises en plomb est peu probable. De plus, l'enture réalisée sur la sablière, au droit d'un compartiment, n'est guère compatible avec l'emploi d'une matière aussi fragile.

Datation

Bien qu'elle soit très mutilée, cette croisée montre clairement sa conception d'origine. Les deux compartiments du haut, au vitrage fixe, procuraient un éclairage quotidien durant les périodes peu clémentes, alors que les deux du bas, fermés par de simples volets, permettaient secondairement de l'augmenter et d'aérer l'édifice. La conception de son volet affleuré au nu intérieur des poteaux du pan de bois, son ferrage et son décor pourraient dater cette croisée du premier quart du XVI^e siècle.



Fig. E.2 et E.3 - La lucarne du logis et son appui en pierre
A noter le canal de récupération des eaux pluviales et son évacuation au centre, ainsi que l'alvéole, à droite, pour maintenir le pivot du volet (dispositions identiques au manoir de Kermeno à Moréac – étude n°56005)

Situation



Typologie

Type 4.DA.



Documents annexés

Planche n°1 : Edifice
Planche n°2 : Croisée
Plan n°1 : Pan de bois (élévation extérieure et coupe verticale)
Plan n°2 : Volet